

15ème législature

Question N° : 1853	De M. Éric Ciotti (Les Républicains - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Justice		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >justice	Tête d'analyse >Part des étrangers mis en cause par la police nationale et la gendarmerie	Analyse > Part des étrangers mis en cause par la police nationale et la gendarmerie.
Question publiée au JO le : 10/10/2017 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la part des étrangers mis en cause par la police nationale et la gendarmerie nationale pour crimes et délits non routiers en 2016.